

Questions orales

de temps. Cela, sans parler, par exemple, des prestations parentales payées aux Montréalaises.

Les nouvelles dépenses de formation profiteront davantage à l'économie de Montréal que des dépenses passives d'assurance-chômage privilégiées par le Parti libéral. On n'a pas tenu compte de toutes ces mesures et la prémisse de sa question est fausse.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, la prémisse de ma question repose sur le fait que les modifications proposées au régime d'assurance-chômage et clamées par le ministre auront pour effet de priver de 2 milliards de dollars les Canadiens en chômage qui ont besoin d'aide.

Le maire de Welland est ici à la Chambre aujourd'hui pour demander de l'aide au gouvernement, car le taux de chômage s'élève à 25 p. 100 dans sa localité. Il y a des collectivités un peu partout dans le pays qui sont sur le point de disparaître et qui demandent au gouvernement: «Pourquoi prenez-vous de l'argent directement des mains de Canadiens au chômage qui sont le moins en mesure de payer?»

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le 1^{er} janvier, le maximum des gains assurables selon la Loi sur l'assurance-chômage, a augmenté de 5 p. 100. Trouvez-moi beaucoup de Canadiens dont la rémunération augmente de 5 p. 100 de nos jours.

En décembre dernier, le gouvernement a bloqué les traitements des parlementaires, des juges, du gouverneur général et des ministres du Cabinet. En tentant de freiner le déficit de la caisse d'assurance-chômage, et je sais que les déficits importent peu aux libéraux—they en ont accumulé un que nous devons encore rembourser aujourd'hui—le fait est que, même avec ces modifications, les employeurs et les travailleurs du Canada auront d'ici la fin de 1993 un déficit cumulatif de plus de 7 milliards de dollars qu'ils devront rembourser en fin de compte.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, hier, en réponse à ma question

sur le maintien de la paix, la ministre de la Défense nationale me disait que je devrais citer correctement sa collègue, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Je suis sûr qu'elle a eu l'occasion de vérifier les «bleus» et le compte rendu du Comité permanent des affaires extérieures et qu'elle sait maintenant que les renseignements qu'on lui a donnés étaient faux, que la citation était correcte et qu'elle avait tort.

En ce qui concerne les opérations de maintien de la paix, je voudrais demander ceci à la ministre de la Défense nationale: pourquoi le gouvernement, à un moment où il prétend avoir trop de bases de toutes sortes au Canada, juge-t-il bon d'envoyer 800 soldats en formation, pendant un mois, dans une base de Californie qui, me dit-on, doit être fermée prochainement?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je pense que le général Mackenzie a fait remarquer lorsqu'on lui a posé la question—je le cite, car il semble être l'autorité à laquelle l'opposition fait le plus confiance—que des installations comme celles de Fort Ord n'existent pas au Canada. Elles ont deux avantages pour cette mission de formation.

M. Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Elles sont en Californie.

M. Chrétien: Il y a de belles plages.

Mme Campbell (Vancouver—Centre): Je ne pense pas que la sécurité des militaires canadiens qui vont en mission soit un sujet humoristique.

Des voix: Oh, oh!

Mme Campbell (Vancouver—Centre): Monsieur le Président, si le député s'intéresse à cette question, que je pense importante, il devrait peut-être écouter.

Les installations de Fort Ord ont deux avantages. Elles permettront aux militaires canadiens, entraînés en vue de servir en Croatie, de se familiariser avec un milieu urbain. Ce sont des installations reproduisant un paysage urbain semblable à celui où ces militaires seront déployés. Ils pourront ainsi acquérir les compétences requises.

De plus, nous n'avons pas au Canada, en ce moment, d'installations où l'on trouve des conditions climatiques ressemblant à celles qu'ils rencontreront lorsqu'ils seront là-bas, c'est-à-dire celles du printemps. Je dois l'avouer, même en Colombie-Britannique, ce n'est pas encore le printemps.